

sible ! Je me demande, en vous écoutant, si je fais un mauvais rêve, si je suis le jouet d'un cauchemar, car ma raison se refuse à comprendre vos paroles froidement cruelles que rien, en apparence, ne motive et n'excuse !

XLIII

Ecoute-moi, mon enfant, dit Paul de Gibray après un silence, et quand tu m'auras entendu, je te laisserai juge de la cause.

—Parlez, mon père, répliqua le jeune homme, j'attends vos paroles comme un arrêt de vie ou de mort. Tu dois te souvenir que, lorsqu'il y a quelques jours, je te remis la lettre d'invitation que M. Bressolles venait de t'adresser en même temps qu'à moi, et que tu m'avouas ton amour pour sa fille, je voulais te mettre en garde contre les premiers élans de ton cœur et, dans l'espoir de te convaincre, j'évoquerais sous tes yeux un souvenir de ma jeunesse.

—Oui, père, je m'en souviens... Vous m'avez découvert tout à coup que celle à qui mon oncle avait donné tout son amour, la croyant une honnête fille, était une créature infâme, capable de tout, même du crime d'abandonner son enfant... Sa conduite me glaça d'effroi...

—Tu n'as pas oublié non plus que, ne connaissant pas la famille Bressolles et vivant éloigné du monde je désirais ne point assister à la soirée où l'on m'invitait, et je ne fis, en m'y rendant, que céder à ton instance.

—Je ne l'ai point oublié, et je vous en témoigne encore toute ma reconnaissance.

—Eh bien ! cher enfant, juge de ma stupeur, de mon épouvante, en trouvant un monstre dans cette famille à laquelle tu rêvais de t'unir...

—Un monstre ! interrompit Albert en pâlisant.

—Le mot n'est pas trop fort !... Je retrouvais la femme indigne qui fut ma belle-sœur autrefois... Elle se nommait Valentine Dharville... Elle se nomme aujourd'hui Mme Bressolles... C'est la femme de Jean... C'est la mère de Simone et de Marie...

Albert s'était levé brusquement.

Il retomba sur son siège comme un homme frappé de la foudre et porta la main à son cœur.

—Marie... la fille de cette femme !... murmura-t-il d'une voix brisée...

Puis sa tête se pencha vers sa poitrine et des larmes jaillirent de ses yeux.

M. de Gibray reprit :

—Comprends-tu maintenant, cher fils, pourquoi je t'ai dit que ce mariage était impossible ?... Pourquoi tu dois ne plus revoir Marie et t'efforcer de l'oublier ?

Un long silence suivit ces paroles.

Soudain Albert releva la tête.

—Ainsi, je suis condamné, balbutia-t-il, et Marie est condamnée comme moi !... Elle est pure, mais sa mère est une misérable... Et parce qu'un ange est né d'une créature infâme, nous sommes séparés à jamais !... Est-ce juste, cela ?... Est-il équitable d'imposer aux enfants la responsabilité des fautes qu'ils n'ont pas commises, et de leur en faire porter la peine ? Cent fois non !... et je me révolte !...

—Albert !... murmura M. de Gibray.

—Je me révolte ! poursuivit impétueusement le jeune homme. Non, cent fois non, la honte ne doit point rejaillir sur le front chaste de la fille !... Qui vous dit, d'ailleurs, que cette mère, depuis ne s'est pas repentie, n'a pas racheté le passé.

—Soit ! répliqua vivement le magistrat. Je consens à l'admettre... Mais alors qu'elle m'apprenne ce qu'elle a fait de ma nièce et je lui pardonnerai...

—La lui avez-vous demandée, cette enfant ?...

—Oui...

—Qu'a-t-elle répondu ?

—Que son frère, Armand Dharville, la lui avait prise.

—Rien ne vous prouve qu'elle n'est pas sincère... Pourquoi refuser de la croire ?

—Tu défends cette femme ! ! fit M. de Gibray avec autant de surprise que d'inquiétude.

—Je ne la défends pas... Je dis qu'il est possible qu'elle n'ait point menti... voilà tout... Et puis, encore une fois, si coupable soit-elle Marie est innocente...

—Après ce que je viens de te dire, oserais-tu penser encore à faire de Marie ta femme ?

—Pourquoi non ? L'enfant que j'aime ne mérite aucune flétrissure et n'est indigne ni de moi ni de vous.

—Prends garde, Albert ! dit le magistrat avec sévérité. C'est une rébellion contre mon autorité paternelle.

—Ce n'est point une rébellion... c'est une prière que je vous adresse humblement... Soyez juste... Ne plus revoir Marie à laquelle j'ai juré un éternel amour, cesser d'aller chez M. Bressolles, serait faire naître dans l'esprit de cet honnête homme des soupçons qu'il voudrait éclaircir et qui le conduiraient sans doute à une découverte funeste... Ainsi vous anéantiriez le bonheur de cet innocent avant d'avoir entre les mains les preuves matérielles du crime que vous reprochez à Valentine Dharville !... Ce serait inique, cela, mon père, et vous, l'équité même, vous ne pouvez imposer à votre fils une mauvaise action !

—Je t'impose une rupture nécessaire, quelles qu'en puissent être les conséquences.

—Ainsi, vous me condamnez au désespoir ?

—Le désespoir serait faiblesse, et je veux que tu sois fort comme doit l'être un homme qui a le sentiment de sa dignité et le culte de l'honneur...

—Père, murmura le jeune homme, vous tuez votre enfant !...

En même temps sa tête se renversait en arrière et sa pâleur devenait effrayante.

M. de Gibray courut à son fils pour le soutenir.

—Albert, Albert, s'écria-t-il en l'embrassant.

Mais Albert ne l'entendait plus.

A bout de forces, anéanti par la lutte qu'il venait de soutenir, par l'émotion, par le chagrin, il perdait connaissance.

Le magistrat sonna violemment son valet de chambre qui s'empressa d'accourir.

—Aidez-moi... lui dit-il.

Tous deux portèrent dans sa chambre Albert évanoui, l'étendirent sur son lit et lui prodiguèrent des soins.

Sa défaillance, d'ailleurs, fut de courte durée.

Au bout de quelques minutes il reprit ses sens, mais presque en même temps une fièvre ardente s'empara de lui.

Un médecin, appelé en toute hâte, ordonna une potion calmante.

—La situation est-elle grave ?... lui demanda M. de Gibray tremblant.

—Non, pas en ce moment, répondit le médecin, mais elle pourrait le devenir... Votre fils est d'une nature nerveuse, impressionnable... Il lui faut beaucoup de calme... De trop violentes émotions pourraient compromettre sa vie...

Le docteur se retira, après avoir fait administrer la potion prescrite.

Albert s'endormit.

Le magistrat, l'âme remplie d'un trouble plus facile à comprendre qu'à décrire, passa la nuit à son chevet sans fermer l'œil un instant.

Le lendemain, un mieux très réel s'était produit.

Tout en constatant ce mieux, le docteur défendit toute occupation, de quelque nature qu'elle fût, et prescrivit le repos et la diète.

M. de Gibray ne fit aucune allusion à ce qui s'était passé la veille.

Il embrassa tendrement Albert et partit pour se rendre au Palais, où l'appelaient le devoir professionnel.

A la pensée de ne plus revoir Marie, le jeune homme éprouvait une souffrance morale singulièrement aiguë.

Il s'irritait de l'inflexibilité de son père et se révoltait contre son injustice, ou du moins contre ce qui lui paraissait tel.

Les heures de la journée s'écoulaient, lentes, tristes, pleines d'angoisses.

La veille, M. Bressolles était venu prendre de ses nouvelles...

Reviendrait-il ce jour-là ?

S'il s'abstenait, n'en faudrait-il pas conclure que Marie était gravement souffrante de sa blessure, légère en apparence mais sérieuse peut-être en réalité ?

Le soir arriva.

M. Bressolles n'avait ni paru ni envoyé.

Paul de Gibray revint du Parquet vers quatre heures, et arriva au moment où le médecin se présentait pour faire sa seconde visite.

Les deux hommes entrèrent ensemble dans la chambre du malade.

L'inquiétude d'Albert atteignait son paroxysme, aussi le docteur trouva-t-il la fièvre plus violente et fronça le sourcil.

M. de Gibray suivait ses impressions sur sa physiologie.

En voyant l'assombrissement soudain de ses traits, il devint très pâle.

Le médecin écrivit une ordonnance nouvelle.

—Je souhaiterais causer un instant avec vous... dit-il ensuite au magistrat qui le cœur serré, l'introduisit dans son cabinet et, aussitôt que la porte fut refermée, demanda :

—L'état de mon fils vous semble plus grave, n'est-ce pas ?...

—Je l'avoue...

—Mais vous allez combattre et chasser le mal.

—Je crains bien que la science ne soit impuissante... C'est l'âme qui souffre chez ce jeune homme, et pour que le corps guérisse il faut que l'âme soit guérie d'abord... Si vous connaissez la cause de la souffrance dont je parle, c'est à vous de lutter... Moi je ne puis rien sans votre aide...

M. de Gibray était atterré.

Il garda le silence.

—Ce que je viens de vous dire est très sérieux, reprit le médecin. Réfléchissez, monsieur. Je reviendrai demain.

Et il partit.

XLIV

Le juge d'instruction éprouvait une angoisse poignante, un trouble indicible.

Il aimait Albert avec une tendresse profonde ; il aurait donné sa vie sans hésiter s'il l'avait fallu pour racheter celle de son enfant, mais il se sentait incapable de transiger dans les questions où il lui semblait que l'honneur était engagé.

Un combat terrible, effrayant, se livrait dans le cœur de ce malheureux père.

Au bout d'un instant, il retourna près de son fils.

La fièvre augmentait encore.

M. de Gibray s'assit au chevet du lit et se livra à toute l'amertume de ses pensées.

Son valet de chambre vint le prévenir que le dîner était servi.

Il lui fut presque impossible de manger et, après avoir passé le reste de la soirée près d'Albert, il rentra chez lui, fiévreux lui-même et maudissant Valentine Dharville.

Le jeune malade dormit peu et son sommeil fut hanté par des mauvais rêves et des cauchemars effrayants.

Vers le matin, cependant, il goûta deux ou trois heures de repos plus complet.

Le docteur en arrivant le trouva relativement calme et presque sans fièvre. Il en profita pour l'interroger.

—Souffrez-vous ? lui demanda-t-il.

—Oui... beaucoup... répondit Albert, qui regardait son père debout auprès du lit.

—Où est le siège de votre mal ?

—Au cœur.

—Qu'éprouvez-vous ?...

—Une sensation d'étouffement... Mon cœur bat trop vite et m'empêche de respirer.

Le médecin se pencha vers le jeune homme, appuya l'une de ses oreilles sur la poitrine et écouta longuement.

Les pulsations du cœur lui parurent irrégulières et par conséquent anormales.